



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le **2.7 JUIL. 2023**

Monsieur le Président,

Vous avez déposé le 30 décembre 2022 une demande sollicitant une déclaration d'intérêt général pour le plan d'entretien du Filet Morand et ses affluents dans sa partie Nord.

Vous trouverez ci-joint l'arrêté préfectoral de DIG en date du 29 juin 2023.

Je vous serais obligé de bien vouloir me retourner, aussitôt que possible, daté et signé, l'accusé de réception ci-joint.

Je vous informe que le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent (cf. article 9 de l'arrêté préfectoral).

L'Unité Police de l'Eau se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr)

Je vous prie d'agréer, Monsieur Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service
Eau Nature et Territoires,

Hélène SOLVES

Copie au Service Territorial Centre de la DDTM
PJ : 1 arrêté préfectoral de DIG

Monsieur le Président
de l'USAN
403, allée des Prêles
Zone d'activité de la Verte Rue
Bâtiment 1

59270 BAILLEUL

Réf. : **742 - Pe**

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RÉCEPTION

USAN

certifie avoir reçu la pièce énumérée ci-après :

- Arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général le plan de gestion du Filet Morand et de ses affluents (partie Nord).

A _____ le
(Signature de l'intéressé)

Document à nous retourner à l'adresse ci-dessous :

**DDTM 59
Service Eau Nature et Territoires
Unité Police de l'Eau
62 boulevard de Belfort
CS 90007
59042 LILLE CEDEX**